



Conseil Municipal

Jeudi 19 septembre à 20h00

Espace Senet - Salle Guy de Maupassant



ORDRE DU JOUR



Adoption du procès-verbal de la séance du Mercredi 26 juin 2019.

Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT

1. FINANCES – ADOPTION DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°2 POUR L'ANNÉE 2019.
2. FINANCES – ADMISSIONS EN NON-VALEURS
3. FINANCES – DETERMINATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DEFINITIVES 2016
4. FINANCES – REJET DU PROTOCOLE FINANCIER GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE.
5. PETITE ENFANCE – MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS.
6. PETITE ENFANCE – APPROBATION DES AVENANTS N°1 AUX CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT CONCLUES AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LES MULTI-ACCUEILS DAME PERRETTE ET PIROUETTE.
7. JEUNESSE – APPROBATION D'UN DISPOSITIF D'AIDE FINANCIÈRE A DESTINATION DES TRIELLOIS DANS LE CADRE DE LA TROISIÈME PARTIE DE LA FORMATION AU BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR
8. JEUNESSE – RECONDUCTION DU DISPOSITIF D'INTERVENTION DU SERVICE JEUNESSE AU COLLÈGE DES CHÂTELAINES DANS LE CADRE DE LA PAUSE MÉRIDIDIENNE.
9. JEUNESSE – APPROBATION DE LA CONVENTION D'ACCÈS A L'ESPACE SÉCURISÉ DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES « MON COMPTE PARTENAIRE ».
10. QUESTIONS ORALES.

Triel-sur-Seine, le vendredi 13 septembre 2019

LE MAIRE,



Joël Mancel